

VIE ÉTUDIANTE & HANDICAP



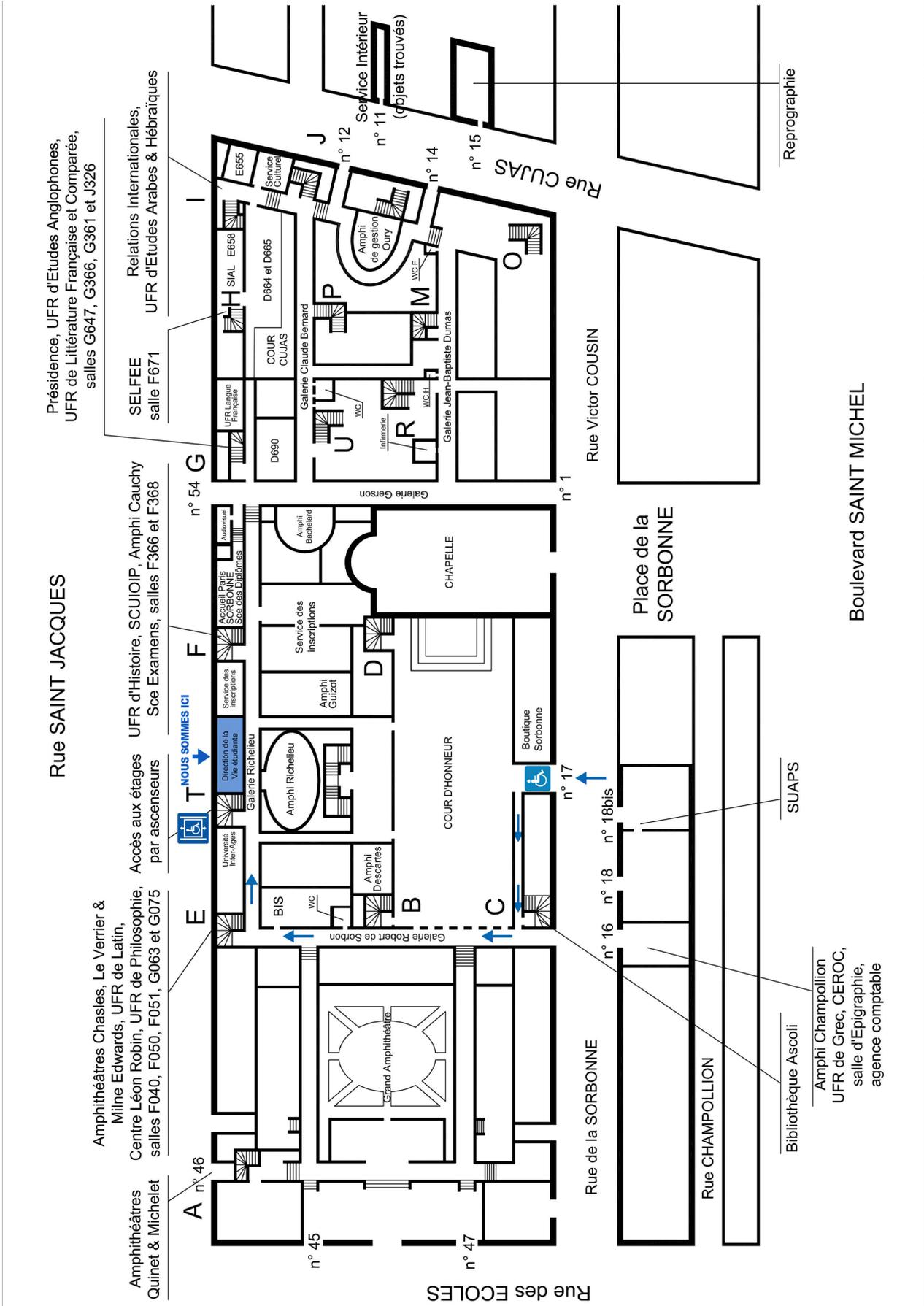
2017 - 2018



CE GUIDE EST DESTINÉ À ACCOMPAGNER DANS LEURS ÉTUDES
LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

PARIS-SORBONNE

PLAN DE LA SORBONNE



Rue SAINT JACQUES

Amphithéâtres Chasles, Le Verrier & Milne Edwards, UFR de Latin, Centre Léon Robin, UFR de Philosophie, salles F040, F050, F051, G063 et G075

Présidence, UFR d'Etudes Anglophones, UFR de Littérature Française et Comparée, salles G647, G366, G361 et J326

Accès aux étages par ascenseurs UFR d'Histoire, SCUJOIP, Amphi Cauchy par ascenseurs Sce Examens, salles F366 et F368

SELFEE Relations Internationales, UFR d'Etudes Arabes & Hébraïques salle F671

Bibliothèque Ascoli
Amphi Champollion
UFR de Grec, CEROC,
salle d'Epigraphie,
agence comptable

SUAPS

Place de la SORBONNE

Boulevard SAINT MICHEL

Reprographie

Rue des ECOLES

LE SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTÉ (SIUMPPS)

Créé à la rentrée 2007, l'Accueil handicap a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner les étudiants en situation de handicap (temporaire ou permanent) ou présentant un problème de santé chronique invalidant (MCI) :

Accueillir et Informer

- Accueillir pour recenser les besoins spécifiques de chaque étudiant en situation de handicap .
- Informer sur l'organisation de l'université : organisation des études, des examens et information sur les personnes ressources.
- Établir un bilan des besoins spécifiques et des problèmes rencontrés.

Accompagner

- Accompagner les étudiants face aux difficultés pédagogiques auxquelles ils peuvent être confrontés.
- Assurer l'interface entre les étudiants, les équipes pédagogiques et les différents services de l'université.
- Mettre en place les aides pédagogiques et techniques nécessaires.

La *Charte relative à l'accompagnement au handicap de l'Université Paris-Sorbonne* est téléchargeable sur le site de l'Université, rubrique Ma Vie étudiante / Mon quotidien. Elle pose les principes généraux et définit les engagements réciproques qui doivent régir les relations entre l'Université et les étudiants en situation de handicap

L'Accueil handicap vous reçoit toute l'année sur rendez-vous :
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Direction de la Vie Étudiante - Accueil handicap
En Sorbonne, Galerie Richelieu, Porte C364, 75005 Paris
(accessible par le 17 rue de la Sorbonne)

Contact téléphonique : 01 40 46 47 92 et / ou 01 40 46 31 97

Courriel : accueil-handicap@paris-sorbonne.fr

LE SERVICE INTERUNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTÉ (SIUMPPS)

Le Service interuniversitaire de médecine préventive et promotion de la santé (SIUMPPS) remplit une mission de prévention et de promotion de la santé. Pour mener à bien votre cursus, des professionnels de la santé (médecins, infirmières, psychologue, assistantes sociales) se tiennent à votre disposition tout au long de l'année.

Adresse : 15, rue de l'École de Médecine 75006 Paris (Escalier G, 3^e étage)

Contact téléphonique : 01 40 51 10 00

Courriel : siumpps@upmc.fr

ÉTUDES	5
Avant l'inscription.....	5
L'inscription.....	6
Examens.....	8
Aide aux études et aux examens.....	8
VIE ÉTUDIANTE	10
Santé.....	10
Social.....	11
L'insertion professionnelle.....	14
Sport.....	15
Vie culturelle.....	16
ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX	18
Sites accessibles.....	18
Sites dont l'accès est difficile.....	18
Bibliothèques.....	20
LIENS UTILES ET SIGLES	21
Liens utiles.....	21
Sigles.....	22
LISTE DES BAPU	23
CALENDRIER UNIVERSITAIRE	24
NOTES	25

Les informations de ce chapitre sont disponibles sur www.paris-sorbonne.fr

AVANT L'INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, il est vivement conseillé de prendre rendez-vous avec l'Accueil handicap afin de visiter les lieux et évaluer leur degré d'accessibilité.

CONDITIONS ACTUELLES D'ÉTUDES SELON LE HANDICAP

Handicap moteur



À l'heure actuelle, seuls 3 sites sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant (détail page 18 : Accessibilité des locaux).

Aussi, nous vous suggérons de repérer les lieux avant le début des cours.

Dans certaines filières, les bureaux des inscriptions sont encore inaccessibles en fauteuil. Nous vous conseillons de prendre contact auparavant avec le secrétariat de votre UFR.

Handicap auditif



Il n'existe pas actuellement d'équipement acoustique spécialisé (boucles magnétiques) ou de matériel de retranscription en simultané des cours pour les étudiants sourds ou malentendants.

Cependant, un dispositif d'accompagnement (type étudiants preneurs de notes) pourra être mis en place afin de rendre le contenu des cours accessibles.

Handicap visuel



Pour entreprendre des études universitaires, il est nécessaire que vous maîtrisiez au préalable les techniques palliatives appropriées (locomotion, braille, informatique).

Certains domaines, dans lesquels la vue est très sollicitée, sont plus difficiles d'accès que d'autres.

Autres handicaps

Si en raison de problèmes de santé chroniques invalidant (MCI), troubles physiques ou psychologiques, de troubles du langage et de la parole, de traitements médicamenteux, d'hospitalisation, vous avez besoin d'aménagements d'études, contactez l'Accueil handicap et le SIUMPPS - Service Inter Universitaire de Prévention et de Promotion de la Santé - (adresse en page 3).

L'INSCRIPTION

Pour toute inscription ou réinscription à l'Université Paris Sorbonne, vous devez prendre contact avec l'Accueil handicap le plus tôt possible afin d'évaluer les besoins spécifiques nécessaires à votre accompagnement pédagogique.

L'inscription administrative se fait au Service des inscriptions administratives (Pôle Pédagogie et Scolarité) qui organise également la campagne d'inscription.

LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION SE COMPOSE DE 3 ÉTAPES

Étape 1 : Candidature

Avant de procéder à votre candidature, il est vivement conseillé de prendre rendez-vous avec l'Accueil handicap afin de visiter les lieux et évaluer leur degré d'accessibilité.

Le candidat doit choisir son parcours de formation et suivre la procédure qui le concerne (APB ou e-candidat).

Les étudiants souhaitant bénéficier d'une validation d'acquis doivent en faire la demande auprès du service des validations du Pôle Pédagogie et Scolarité.

Seuls les candidats admis peuvent accéder à la 2^e phase : l'inscription administrative.

Étape 2 : Inscription Administrative

Les candidats admis doivent s'inscrire administrativement :

- Soit en ligne (selon les informations notifiées dans APB ou e-candidat pour une première inscription ou via l'ENT pour une réinscription)
- Soit sur place, en Sorbonne (prise de rendez-vous obligatoire)

Seule exception : l'inscription des primo-entrants en Master se fait obligatoirement sur place, en Sorbonne.

La carte d'étudiant est délivrée après vérification du dossier et paiement des droits d'inscription. Il est impératif, pour une première inscription à l'université, de s'inscrire administrativement avant le début des cours pour avoir accès aux services numériques (étape 3) et aux informations de rentrée (emploi du temps...).

Étape 3 : Inscription Pédagogique

C'est lors de cette inscription que l'étudiant choisit ses cours, constitue son emploi du temps et s'inscrit aux examens.

L'inscription pédagogique s'effectue en ligne par la procédure IP Web et après vous être inscrit(e) administrativement pour les Licences et les Masters professionnels.

Les dates varient selon la filière et le niveau de l'étudiant.

Si vous rencontrez des difficultés pour réaliser l'inscription pédagogique, rapprochez-vous de votre UFR.

L'inscription pédagogique est obligatoire et vaut inscriptions aux examens.

Vous trouverez toutes les informations en vous connectant directement sur le site :

www.paris-sorbonne.fr à la rubrique « Les Formations ».

DÉMARCHES À EFFECTUER

Pour bénéficier d'aménagements d'études et/ou d'examens, il est impératif de prendre contact par mail ou par téléphone avec l'accueil handicap **le plus tôt possible**.

Attention, pour bénéficier d'aménagements d'examens pour le 1^{er} semestre, cette démarche doit être effectuée **avant la mi-novembre**.

Pour bénéficier d'aménagements d'examens pour le 2^e semestre, cette démarche doit être effectuée **avant la mi-mars**.

L'accueil handicap vous fixe un rendez-vous afin de faire le point sur vos difficultés dans le cadre de vos études.

A l'issue de cet entretien, il faut prendre rendez-vous avec le Service de médecine préventive des étudiants afin de rencontrer un médecin.

Lors de cette consultation, le médecin précise et émet un avis sur les aménagements nécessaires concernant votre cursus et vos examens. Il établit un avis médical.

Cet avis est envoyé à l'accueil handicap afin qu'une attestation précisant vos aménagements d'études et d'examens soit éditée.

Une attestation des aménagements sera ensuite transmise :

- à vous (l'étudiant)
- à l'UFR dans laquelle vous êtes inscrit
- au service des examens (le cas échéant)
- à l'enseignant référent handicap concerné (voir ci-après)

LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS HANDICAP

Depuis la rentrée universitaire 2015-2016, des enseignants référents Handicap, nommés au sein des UFR, font le lien entre l'Accueil handicap, les étudiants en situation de handicap et les équipes de formation de la composante.

Ces enseignants ont pour missions de contacter les étudiants, de les informer et de les conseiller sur la mise en œuvre de leur accompagnement en vue de la poursuite de leurs études.

L'ensemble de ces missions est réalisé en collaboration avec l'Accueil handicap, la médecine préventive (SIUMPPS), le service des examens et les étudiants recrutés pour accompagner les étudiants concernés.

Contacts

- UFR d'études anglophones, UFR d'études arabes et hébraïques et UFR d'études ibériques :
Monsieur Jean-Yves PELLEGRIN (jean-yves.pellegrin@paris-sorbonne.fr)
- UFR d'études germaniques et nordiques, d'études italiennes, d'études slaves et de LEA :
Madame Bella OSTROMOOUKHOVA (ostrob@gmail.com)
- UFR de littératures française et comparée, de langue française, de grec et de latin :
Madame Myriam ROMAN (Myriam.Roman@paris-sorbonne.fr)
Madame Karine ABIVEN (Karine.Abiven@paris-sorbonne.fr)

- UFR de géographie : *le nom de l'enseignant(e) sera communiqué ultérieurement*
- UFR d'histoire : Madame Anne QUEYREL (anne.queyrel@paris-sorbonne.fr)
- UFR d'histoire de l'art et d'archéologie : Madame Françoise MONFRIN (francoise.monfrin@orange.fr)
- UFR de Musicologie : Madame Astrid DESCHAMPS-DERCHEU (Astrid.Deschamps-Dercheu.1@paris-sorbonne.fr)
- UFR de philosophie et de sociologie : Monsieur Thomas AUFFRET (thomas.auffret@yahoo.fr)
- ESPE* : Madame Dominique PELLAN (dominique.pellan@espe-paris.fr)

* Si vous êtes inscrit en Master MEEF à l'ESPE de Paris, vous devez prendre contact avec le service Santé & handicap de cet établissement pour la mise en place de vos aménagements d'études et/ou d'examens en contactant Madame Magri (catherine.magri@espe-paris.fr)

LES EXAMENS

VOUS ÊTES EN LICENCE

Pour bénéficier d'aménagements d'examens lors des épreuves de contrôle continu qui ont lieu au cours du semestre, vous devez informer votre UFR des aménagements dont vous bénéficiez au regard de l'attestation transmise par l'Accueil handicap.

Les aménagements relatifs aux examens finaux (partiels) sont organisés par le service des examens de l'établissement.

Le service des examens vous contactera pour vous préciser le déroulement de la procédure.

Pour connaître les périodes d'examens, consultez le calendrier universitaire (voir p. 24) :

www.paris-sorbonne.fr / Rubrique Étudiants / Ma scolarité

Service des examens (organise uniquement les épreuves écrites de Licence)

En Sorbonne, 2^e étage

Escalier F - bureau F355

Tél. : 01 40 46 25 76 // Courriel : secretariat.examens@paris-sorbonne.fr

VOUS ÊTES EN MASTER

Les UFR organisent les épreuves de Master.

Vous devrez informer votre UFR des aménagements dont vous bénéficiez au regard de l'attestation transmise par l'Accueil handicap.

Le décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 ainsi que la circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011 relatifs aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap précisent les dispositions applicables.

Vous retrouverez ces textes sur www.legifrance.gouv.fr

LES AIDES AUX ÉTUDES ET AUX EXAMENS

Certains aménagements peuvent s'avérer nécessaires pour le bon déroulement de vos études et de vos examens.

LES AIDES AUX ÉTUDES

Aides humaines

- Preneur(s) de notes : pour l'étudiant se trouvant dans l'impossibilité de pouvoir prendre lui-même ses cours en raison de son handicap, un étudiant peut être recruté pour assurer la prise de notes.
- Tuteur individuel : cet accompagnement spécifique vise à :
 - Développer l'apprentissage et l'autonomie de l'étudiant
 - Développer l'acquisition des méthodes de travail
 - Permettre une meilleure compréhension des cours
- Accompagnement : une assistance aux études peut être mise en place pour ceux qui ne peuvent assurer certains gestes (organisation et rangement des cours, manipulation d'ouvrages en bibliothèque, déplacement dans l'université etc.)
- Interprétariat : un service de réservation d'interprètes en LSF (Langue des Signes Française) peut être proposé aux étudiants.

Aides techniques

Prêt d'ordinateur : des ordinateurs peuvent temporairement être mis à la disposition de l'étudiant (demande à faire auprès du service informatique)

Photocopie : en fonction du handicap, un service de photocopie peut vous être proposé

Aides en Bibliothèques

Les bibliothèques peuvent vous proposer des services personnalisés, à définir selon vos besoins.

Par exemple : prêt longue durée, prêt d'ordinateurs portables et de tablettes, accès aux ressources en ligne à distance, etc.

Pour tout renseignement complémentaire et aide personnalisée, contactez le 01 53 09 57 36 ou envoyez un mail à bu.handicap@paris-sorbonne.fr

LES AIDES AUX EXAMENS

Aides humaines

- Secrétariat d'examen : l'étudiant empêché d'écrire manuellement peut bénéficier d'un secrétaire qui rédige la copie à sa place sous sa dictée.

Adaptations sujets

- Adaptation des sujets d'examens pour les étudiants handicapés visuels (agrandissement, transcription braille...)
- Adaptation des sujets d'examen pour les étudiants handicapés auditifs (ex : adaptation des épreuves de langue vivante pour les étudiants sourds)

Autres aménagements

- Temps majoré : un temps supplémentaire peut être accordé à l'étudiant en situation de handicap lors des épreuves d'examen.
- Salle à part : suivant le type de handicap, l'étudiant pourra composer dans une salle à part.

SANTÉ

SERVICE INTER UNIVERSITAIRE DE LA MÉDECINE PRÉVENTIVE ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ (SIUMPPS)

Pour mener au mieux votre cursus, des professionnels de la santé (médecins, infirmières, psychologues, orthophoniste, assistantes sociales) se tiennent à votre disposition tout au long de l'année.

Le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (Le SIUMPPS) remplit une mission de prévention et de promotion de la santé. Son but est d'assurer au mieux le bien-être physique, psychique et social des étudiants tout au long de leurs études. Il se compose d'une équipe pluridisciplinaire : 4 secrétaires, 9 psychologues, 1 psychiatre, une orthophoniste et 11 médecins.

Le SIUMPPS offre un accueil permanent et personnalisé des étudiants dans les domaines suivants :

- Consultation d'aide et de suivi psychologique
- Consultation médicale
- Vaccination
- Contraception d'urgence
- Certificats médicaux d'aptitude au sport
- Consultation spécialisées (Contraception, Diététique, Hépatites, Infection sexuellement transmissibles, médecine du sport, prise en charge de l'obésité, tabacologie etc..)
- Certificats médicaux de tiers-temps
- Actions de prévention

SERVICE INTER UNIVERSITAIRE DE LA MÉDECINE PRÉVENTIVE ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ (SIUMPPS)

15, rue de l'École de Médecine 75006 Paris (escalier G, 3^e étage)

Tél. : 01 40 51 10 00

Courriel : siumpps@upmc.fr

CENTRE DE SOINS ET DE PRÉVENTION DE LA SORBONNE

Infirmierie, en Sorbonne

Galerie Jean-Baptiste DUMAS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Tél. : 01 40 46 22 24

Courriel : Infirmierie.Sorbonne@ac-paris.fr

BUREAU D'AIDE PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE (BAPU)

Les BAPU (Bureaux d'aide psychologique universitaire) sont des centres de consultation pour les étudiants qui souhaitent une aide psychologique. Ce sont des lieux où les étudiants peuvent être reçus, écoutés et suivis par des psychiatres et des psychologues.

Il suffit d'avoir une carte d'étudiant et d'être affilié à la Sécurité sociale pour avoir droit à ce service gratuit.

Pour les adresses des BAPU à Paris : voir page 23.

SOCIAL

Le Crous de Paris met à la disposition des étudiants de l'université Paris Sorbonne trois assistants de Service social :

- En Sorbonne, Mmes LACROIX et ROIDOT reçoivent les étudiants galerie Claude Bernard, escalier U , bureaux E665 et E666, au 1^{er} étage. Prendre RV au : 01 40 46 34 34
- Sur le site du Crous , Mme Swiecicki reçoit les étudiants bénéficiant d'une reconnaissance MDPH 39 av Georges Bernanos , RDC- espace vie étudiante, (RER Port ROYAL).

Tél : 01 40 51 35 57 / Mail : Mission.Handicap@crous-paris.fr

Les assistantes de Service social du CROUS de Paris vous informent sur les démarches concernant la vie étudiante (bourses, logement, emploi, protection sociale, CAF, MDPH...)

Elles vous reçoivent et vous écoutent quelles que soient vos difficultés : matérielles, personnelles, familiales, relationnelles...

Elles vous accompagnent dans la recherche de solutions, vous mettent en relation avec des organismes susceptibles de vous aider et instruisent des demandes d'aide financière (FNAU, FSDIE, Fondations et LEGS...). Dans le respect du secret professionnel, elles travaillent en partenariat avec différents services au sein de l'université (bourses, scolarité, UFR, médecine préventive...) et extérieurs (CROUS, BAPU, services sociaux et associatifs...).

LOGEMENT

Si vous êtes reconnu « handicapé » par la MDPH, vous pouvez solliciter votre admission en résidence universitaire dès la première année d'étude pour une durée maximale de cinq ans (quels que soient votre handicap et votre taux d'incapacité).

Pour faire votre demande, vous devez remplir un Dossier Social Etudiant sur : www.crous-paris.fr, entre le 15 janvier et le 30 avril pour l'année universitaire suivante (à renouveler chaque année).

Vous devez ensuite contacter le Service social de la Mission handicap du Crous de Paris entre les mois de janvier et mai de la même année au 01 40 51 35 57 pour un entretien visant à vous informer sur : l'admission, l'accessibilité des résidences et les aménagements existants dans les logements pour personnes à mobilité réduite (PMR).

Une commission spécialisée se réunit fin mai et prononce les admissions (en fonction des places disponibles). Vous pouvez, par ailleurs, bénéficier d'aides au logement (dossier en ligne sur Caf.fr).

RESTAURATION

Certains restaurants universitaires sont adaptés pour les étudiants à mobilité réduite :

- Restaurant/Grill Brasserie RABELAIS
2, av. de Clignancourt 75018 Paris
M° Porte de Clignancourt
11h15-14h (été) / 11h-14h30 (hiver)
- Restaurant TOLBIAC
17, rue de Tolbiac 75013 Paris
M° Bibliothèque François Mitterrand
Du lundi au vendredi, 11h-14h

- Restaurant DAUPHINE
2, bd Lannes 75016 Paris
M° Porte dauphine ou RER avenue FOCH
Du lundi au vendredi, 11h20-14h15

La personne accompagnatrice extérieure peut bénéficier du tarif étudiant. Dans ce cas, se renseigner auprès du restaurant pour obtenir une carte à puce.

TRANSPORT

Si vous voyagez par les transports en commun

Vous retrouverez toutes les stations de RER, bus, métro, accessibles aux personnes handicapées sur le site www.ratp.fr.

Vous avez également à votre disposition la plateforme INFOMOBI de la RATP qui vous informe sur l'accessibilité des transports en commun et vous aide à planifier vos déplacements : www.infimobi.com ou 0 810 6464 64

Par ailleurs, si vous êtes reconnu « handicapé » par la MDPH vous pouvez disposer de cartes de transports spécifiques :

- la carte émeraude de la ville de Paris avec laquelle vous pouvez voyager gratuitement sur l'ensemble des réseaux RATP/ SNCF à Paris et en Ile de France sous certaines conditions (voir le site internet de la ville de Paris : www.paris.fr)
- le service Paris Accompagnement Mobilité exclusivement réservé aux personnes résidant à Paris. Pour en bénéficier, il faut détenir la carte PAM PASS. Pour cela, rien de plus simple, faites votre demande en vous connectant sur www.pam75.info.
- la Carte Améthyste réservée aux personnes résidant à Paris depuis au moins 3 ans, vous permet de voyager gratuitement sur l'ensemble des réseaux RATP/SNCF à Paris et en banlieue (zone 1 à 8), moyennant une participation financière déterminée en fonction de vos ressources.

Pour effectuer votre demande, connectez-vous sur www.paris.fr.

Si vous utilisez un transport adapté

Connectez-vous sur le site www.stif.org , rubrique « Transports scolaires » puis « Transports adaptés » pour connaître les modalités de prise en charge selon votre département.

Sur le site www.handiweb.fr, vous trouverez toutes les associations spécialisées dans le transport.



AIDES FINANCIÈRES

Le service des bourses est chargé de la gestion des dossiers des étudiants boursiers. Outre l'accueil et le suivi de ces derniers, il travaille en lien étroit avec les assistantes sociales du CROUS afin d'aider les étudiants rencontrant de graves difficultés financières.

Service des bourses de l'université

17, rue de la Sorbonne 75005 Paris
Galerie Richelieu, entrée C364.

contact.bourses@paris-sorbonne.fr

Tél : 01 40 46 25 87/ 25 74

Aides Financières	Conditions d'accès	Service à contacter
Bourses sur critères sociaux	<p>Votre Dossier Social Etudiant est à constituer auprès du CROUS sur www.crous-paris.fr (Entre le 15 janvier et le 30 avril pour l'année universitaire suivante)</p> <p>Pour les étudiants en situation de handicap (reconnu à la Maison départementale pour le handicap-MDPH) des dispositions particulières existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas incapacité permanente ou l'assistance d'une tierce personne en permanence : 2 points de charge supplémentaires • La limite d'âge de 28 ans n'est pas opposable pour la demande de bourse. • Possibilité de bénéficier de 3 droits annuels supplémentaires de bourse pour la totalité de vos études supérieures. 	CROUS
Exonération et/ou remboursement des droits d'inscription	Pour les étudiants non-boursiers, connaissant une situation financière difficile, possibilité de faire une demande exceptionnelle d'exonération ou remboursement des droits d'inscription.	Service des Bourses Direction Vie étudiante
FSDIE (volet aide Sociale)	Il s'agit d'un soutien financier ponctuel accordé aux étudiants confrontés à une difficulté financière particulière. Sous conditions de ressources mais sans condition de nationalité, cette aide est allouée par une commission sous réserve de l'avis du Président de l'Université.	Service des Bourses Direction Vie étudiante
Allocation pour la diversité dans la fonction publique	Cette aide s'adresse à tous les étudiants qui se présentent à un concours de catégorie A ou B. Sous conditions de ressources et de mérite.	Préfecture de votre lieu de résidence
Aides à la mobilité internationale	<p>Si vous souhaitez étudier à l'étranger, vous pouvez conserver votre prestation de compensation du handicap, conformément à l'article 1 du décret du 29 juin 2005.</p> <p>Par ailleurs, dans le cadre des échanges ERASMUS, les étudiants gravement handicapés peuvent bénéficier d'aides complémentaires à la mobilité.</p> <p>Pour plus d'informations : Service des relations internationales : Tél : 01 40 46 33 76 // contact.ri@paris-sorbonne.fr</p>	Service des Relations internationales
Aides diverses	<p>Se renseigner auprès des assistantes sociales du CROUS : Tél : 01 40 46 34 34</p> <p>En Sorbonne, Galerie Claude Bernard Escalier U Bureaux E665 et E 666 1^{er} étage.</p>	CROUS

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation - Insertion Professionnelle (SCUIOP) vous accompagne durant vos études afin de vous aider à construire votre projet et vos candidatures liées à vos recherches de stage ou d'emploi.

LE PÔLE INFORMATION ET ORIENTATION - PIO

Ce pôle accompagne les étudiants dans leur parcours professionnel en proposant des ressources documentaires et des entretiens individuels.

Contact : contact.pio@paris-sorbonne.fr

LE PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE - PIP

Ce pôle regroupe tous les services aptes à vous aider dans la préparation et la réalisation d'un projet professionnel prenant appui sur vos études :

- **Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)**

Le BAIP vous propose des entretiens avec des conseillères en insertion professionnelle, des ateliers d'aide technique à la recherche d'emploi et des rencontres avec des professionnels. Il met également à disposition de nombreuses offres de stage et de job. Une importante documentation (métiers, secteurs, entreprises, etc.) est également à votre disposition ainsi que la possibilité de vous abonner à une liste de diffusion pour connaître l'ensemble des actions et des offres de stages, d'emplois destinés aux étudiants en situation de handicap.

Contact : infobaip@listes.paris-sorbonne.fr

- **Le Bureau des stages**

Le Bureau des stages vous aide dans la mise au point et la signature d'une convention de stage, document indispensable pour effectuer un stage.

Contact : conventions.stages@paris-sorbonne.fr

- **L'Observatoire de l'Insertion Professionnelle et des Parcours (OIPP)** Curieux de savoir ce que sont devenues les générations d'étudiants qui vous ont précédé sur les bancs de l'université ? Consultez les enquêtes réalisées par l'OIPP.

Contact : oip@paris-sorbonne.fr

Adresse du SCUIOIP

1 rue Victor Cousin 75005 PARIS

Escalier F 2^e étage

Salles F362- 363- 364 et 365

SPORT

En Formation Personnelle (Loisir) et/ou en Formation Qualifiante (option), venez pratiquer une activité sportive! La redevance sport en formation personnelle est de 35 €.

Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives), dont l'une des missions est de permettre l'accessibilité aux sports au plus grand nombre, vous propose selon le type de handicap, durant un semestre ou durant l'année entière :

- des activités accessibles avec les étudiants valides comme le fitness, la musculation...
- des cours hebdomadaires « adaptés » ouverts à tous, étudiants en situation de handicap ou non (yoga, équitation, natation, basket fauteuil, ateliers artistiques de danse).
- des journées « Handisens » permettant à tous les étudiants de découvrir les sports adaptés.

D'autre part, l'année universitaire est ponctuée d'événements sportifs et artistiques dans lesquels vous pouvez prendre part dans l'organisation, la réalisation et la participation.

Vous trouverez sur le site www.paris-sorbonne.fr, rubrique « Vie étudiante » la liste des cours, les horaires, les contenus mais aussi les dates des différents événements.

Pour vérifier l'accessibilité des installations et des pratiques sportives, et mieux répondre à vos attentes et vos questions, contactez Virginie Serrano : virginie.serrano@paris-sorbonne.fr (06 12 25 29 53)

Adresse du SUAPS :

- En Sorbonne (18, rue de la Sorbonne 75005 Paris)
 - Au centre universitaire de Clignancourt (2, rue Francis de Croisset 75018 Paris)
- Tél : 01 40 46 27 23
Courriel : suaps@paris-sorbonne.fr



« **CHANGEONS DE REGARD SUR LE HANDICAP...** » est l'intitulé de ce projet global en matière d'activités physiques. Il est complété par un projet citoyen et solidaire mené en collaboration avec l'association « LES CLAYES HANDISPORTS » qui assure une collecte de bouchons au sein de l'université permettant d'acquérir du matériel sportif spécifique et offrir des inscriptions dans des clubs sportifs.

VIE CULTURELLE

Le Service culturel propose de nombreuses activités tout au long de l'année. Des événements culturels, ateliers de pratique artistique, concours, publications et places de spectacles offertes n'attendent que plus que vous !

Retrouvez toutes les infos sur www.culture.paris-sorbonne.fr

PLACES DE SPECTACLE OFFERTES ET BONS PLANS CULTURELS

Bénéficiez d'invitations pour une sélection de spectacles et concerts tout au long de l'année et exprimez votre avis ! Profitez également des bons plans et partenariats tarifaires proposés chaque mois. Les offres sont annoncées dans l'ENT > Vie Etudiante > Vie culturelle ou par mail (inscription à action-culturelle@paris-sorbonne.fr).

ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Tout au long de l'année universitaire, le Service culturel offre une large programmation d'événements culturels ouverts à tous les publics (spectacles, concerts, expositions, rencontres) au sein des différents centres universitaires.

La plupart de ces manifestations sont gratuites pour les étudiants de l'université et annoncées dans l'agenda culturel consultable en ligne, au format papier dans les différents centres universitaires ou sous la forme d'une lettre d'information mensuelle.

Inscription à : agenda-culturel@paris-sorbonne.fr

PRATIQUE ARTISTIQUE

De nombreux ateliers culturels (photo, théâtre, improvisation, écriture poétique, écriture romanesque, lecture à voix haute, chœur classique, etc...) sont ouverts sur les deux semestres ; n'hésitez pas à vous renseigner dès le mois de septembre auprès du Service culturel ! Le Service culturel encourage les étudiants à s'exprimer en organisant deux concours, l'un de poésie contemporaine et l'autre d'art oratoire.

Prose en Sorbonne et *Poésie en Sorbonne* sont deux recueils publiés aux éditions Sillage chaque année. Les textes sélectionnés proviennent des ateliers d'écriture ainsi que du palmarès du concours de poésie.

SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS

Le Service culturel peut vous accompagner dans la réalisation ou la communication d'un événement. Celui-ci doit être à l'initiative d'étudiants ou de personnels de l'université et être ouvert à tous les publics.

RETROUVEZ-NOUS !

En Sorbonne : Galerie Claude Bernard, escalier I, rdc, du lundi au vendredi (9h-13h et 14h-17h)

Au Centre Malesherbes : mardi et jeudi (période de cours) 10h-17h

Au Centre Clignancourt : bureau E13, espace vie étudiante

Courriel : action-culturelle@paris-sorbonne.fr

Tél : 01 40 46 32 83



LES SITES ACCESSIBLES

- Le centre Malesherbes
- Le centre Clignancourt
- La Maison de la Recherche
- Le CELSA (sauf pour les salles de journalisme)
- L'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) (sauf l'auditorium)

LES SITES DONT L'ACCÈS EST DIFFICILE

- Le site de Paris-Sorbonne : accès par ascenseur à de nombreuses salles mais avec des difficultés de circulation.
- L'Institut d'Art et d'Archéologie : accès difficile
- L'Institut d'études Hispaniques : accès difficile
- L'Institut de Géographie et Aménagement : accès difficile
- Le Centre d'études Catalanes : accès difficile malgré les ascenseurs
- Le Centre d'études Slaves : accès difficile
- L'ESPE : accès difficile



La Sorbonne

1, rue Victor Cousin, 75005 Paris
RER/Métro : Cluny-la Sorbonne,
Saint-Michel-Notre-Dame, Luxembourg

L'Ilot Champollion

16 et 18, rue de la Sorbonne, 75005 Paris
15 bis, rue Champollion, 75005 Paris
RER/Métro : Cluny-la Sorbonne,
Saint-Michel-Notre-Dame, Luxembourg



Maison de la Recherche

28, rue Serpente, 75006 Paris
RER/Métro : Saint-Michel-Notre-Dame, Odéon
15 bis, rue Champollion, 75005 Paris



Institut d'Art et d'Archéologie

3, rue Michelet, 75006 Paris
RER : Port-Royal, Luxembourg





Institut de Géographie

191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
RER/Métro : Cluny-la Sorbonne,
Saint-Michel – Notre-Dame, Luxembourg



Institut d'Études Ibériques

31, rue Gay-Lussac, 75005 Paris
RER : Cluny-la Sorbonne, Luxembourg



Centre d'Études Slaves

9, rue Michelet, 75006 Paris
RER : Port-Royal, Luxembourg



Centre d'Études Catalanes

9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris
Métro : Hôtel-de-ville, Saint-Paul



Centre universitaire Clignancourt

2, rue Francis-de-Croisset, 75018 Paris
Métro : Porte-de-Clignancourt



Centre universitaire Malesherbes

108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris
Métro : Malesherbes



CELSA

École des Hautes études en Sciences de l'Information et de la Communication
77, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine
Métro : pont de Levallois-Bécon (ligne 3)



ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (ESPE) DE l'académie de Paris

10, rue Molitor 75016 Paris
Métro : Michel-Ange-Molitor, fglise d'Auteuil, Chardon-Lagache



BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèques des centres Clignancourt, Malesherbes et de la Maison de la Recherche (Serpente) : accessibles pour les handicapés moteurs.

Pour accéder aux ascenseurs, vous devez faire votre demande de carte d'accès auprès des appariteurs.

Bibliothèques de l'Institut d'Art et d'Archéologie (Michelet), de l'Institut des Études Ibériques (Marcel-Bataillon) et des Études catalanes : Accès difficile

Étudiants en L3, Master ou doctorat, pensez aussi à la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne, accessible par le 17 rue de la Sorbonne.

Pour tout renseignement complémentaire et aide personnalisée, contactez le 01 53 09 57 36 ou envoyez un mail à bu.handicap@paris-sorbonne.fr



LES LIENS UTILES

INSTITUTIONS

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Si ce n'est pas déjà le cas, vous devez vous rapprocher de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de votre résidence, afin de constituer un dossier. La MDPH vous dirigera dans vos démarches et vous permettra d'obtenir de nombreuses informations sur vos droits.

MDPH 75 - Paris

69, rue de la Victoire 75009 PARIS

Tél : 0 805 80 09 09 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Fax : 01 53 32 37 22

Site Internet : www.handicap.paris.fr

Courriel : contact@mdph.paris.fr

ASSOCIATIONS

- AGEFIPH : Association pour accompagner les personnes handicapées dans l'accès à l'emploi
www.agefiph.fr
- AFIJ : Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés
www.afij.org
- HANPLOI : Site de recrutement des personnes handicapées
www.hanploi.com
- APAJH : Association pour adultes et jeunes en situation de handicap
www.apajh.org
- APF : Association des paralysés de France
www.apf.asso.fr
- FEDEEH : Fédération Etudiante Dynamique Etudes et Emploi Handicap
fedeeh.org/
- FFDYS : Fédération Française des Dys
www.ffdys.com/
- ARPEJEH : Accompagner la Réalisation des Projets d'Etudes de Jeunes Elèves et Etudiants Handicapés
www.arpejeh.com

AUTRES LIENS UTILES

- Vous êtes élève ou étudiant, Handi U vous informe sur les formations et la vie d'un étudiant : aides diverses, adresses utiles, textes officiels.

Vous travaillez dans l'enseignement supérieur et la recherche ou pensez à votre insertion professionnelle, ce site vous permet d'en savoir plus sur le recrutement et le maintien dans l'emploi.

www.handi-u.fr

- Site d'actualité sur le thème du handicap (vie sociale, sport, culture, éducation...)

www.portailhandicap.com

- Site dédié au handicap (actualités, services en ligne, aides...)

www.handicap.fr

- Guide des lieux accessibles

www.jaccede.com

- Site pour mettre en relation des étudiants et jeunes diplômés avec le monde de l'entreprise

www.handi-up.org

- Information nationale et régionale sur les métiers et les formation / Site de l'ONISEP

www.onisep.fr

SIGLES

- **AAH** : Allocation Adulte Handicapé
- **ACTP** : Allocation Compensatrice pour Tierce Personne
- **AES** : Allocation d'Education Spéciale : prestation familiale versée sans condition de ressources aux personnes ayant à leur charge un enfant handicapé de moins de 20 ans
- **AGEFIPH** : Association de Gestion du Fond de développement pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
- **CDAPH** : Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- **FAE** : Formation d'Alternance en Entreprise
- **FIAPH** : Fonds d'Intervention pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées
- **GRTH** : Garantie de Ressources des Travailleurs Handicapés
- **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- **FIPHFP** : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
- **PAEH** : Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé
- **PCH** : Prestation de Compensation du Handicap
- **RQTH** : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

BAPU – PASCAL

Adresse : 30 rue Pascal, 75005 Paris

Tél. 01 43 31 31 32

Courriel : bapu.pascal@fsef.net

BAPU-LUXEMBOURG

Adresse : 44 rue Henri Barbusse, 75005 Paris

Tél. : 01 43 29 65 72

CENTRE CLAUDE BERNARD

Adresse :

Trois lieux de consultations sont proposés dans Paris

- 20 rue Larrey, 75005 Paris / 01 43 37 16 16
- 50 rue Ribera -75016 Paris / 01 42 24 52 29
- 131 rue de Bagnolet 75020 Paris / 01 40 09 05 09

Courriel : cmpp@centreclaudBernard.asso.fr

BAPU LA GRANGE BATELIERE

Adresse : 13 rue de la Grange Batelière, 75009 Paris

Tél. : 01 47 70 70 32



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017-2018

1^{er} semestre : du 18 septembre 2017 au 17 janvier 2018 inclus
 2nd semestre : du 29 janvier au 05 juillet 2018 inclus

2017												2018											
septembre 2017	octobre		novembre		décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre 2018									
1 V	1 D	2 L	3 M	4 M	5 M	6 V	1 J	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 M	1 S								
2 S	3 D	4 M	5 M	6 M	7 V	8 D	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 M	2 M	2 D								
3 D	4 M	5 M	6 M	7 V	8 D	9 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 S	3 L	3 J	3 V	3 D								
4 L	5 J	6 M	7 M	8 M	9 V	10 D	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 S	4 M								
5 M	6 V	7 M	8 M	9 V	10 D	11 J	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M								
6 M	7 V	8 M	9 V	10 D	11 J	12 V	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J								
7 J	8 D	9 M	10 M	11 V	12 S	13 S	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 L	7 V	7 V								
8 V	9 S	10 M	11 V	12 S	13 S	14 D	8 J	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 M	8 S								
9 S	10 D	11 M	12 V	13 M	14 J	15 V	9 V	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 J	9 D								
10 D	11 M	12 V	13 M	14 J	15 V	16 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 V	10 D								
11 L	12 J	13 M	14 J	15 V	16 M	17 M	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 L								
12 M	13 V	14 M	15 V	16 S	17 D	18 J	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 M								
13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 J	19 V	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 M								
14 J	15 V	16 S	17 D	18 J	19 V	20 S	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V								
15 V	16 S	17 D	18 J	19 V	20 S	21 D	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S								
16 S	17 D	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	16 V	16 V	16 S	16 M	16 S	16 L	16 M	16 S	16 D								
17 D	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	17 S	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 J	17 D	17 L								
18 L	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 M	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M								
19 M	20 V	21 D	22 L	23 M	24 M	25 J	19 L	19 L	19 M	19 S	19 L	19 M	19 D	19 M	19 M								
20 M	21 S	22 V	23 M	24 M	25 J	26 M	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M	20 J	20 L	20 M	20 J								
21 J	22 V	23 M	24 M	25 J	26 M	27 M	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V								
22 V	23 M	24 M	25 J	26 M	27 M	28 D	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 S								
23 S	24 V	25 S	26 M	27 M	28 D	29 M	23 V	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D								
24 D	25 S	26 M	27 M	28 D	29 M	30 M	24 S	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L								
25 L	26 M	27 M	28 D	29 M	30 M	31 M	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 M								
26 M	27 M	28 D	29 M	30 M	31 M		26 L	26 L	26 J	26 V	26 M	26 J	26 S	26 M	26 M								
27 J	28 V	29 M	30 M	31 M			27 M	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 S	27 L	27 J								
28 M	29 V	30 M	31 M				28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 M	28 J								
29 V	30 M	31 M					29 J	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 M	29 S								
30 S	31 M						30 V	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 J	30 D								
							31 S	31 S	31 L	31 J	31 S	31 M	31 V	31 J	31 D								

- Période de cours
- Dimanches et jours fériés
- Période de révision tutorée
- Vacances universitaires
- Examen
- Juries de Licence
- Juries de Licence dérogatoires
- Publication des résultats en Licence et Master
- Juries de Master
- Juries de Master dérogatoires

Vacances scolaires : Toussaint : 21 oct. - 06 nov. 2017 | Noël : 23 déc. - 08 janv. 2018 | Hiver : 17 fév. - 05 mars 2018 | Printemps : du 14 au 30 avril 2018



DIRECTION DE LA VIE ETUDIANTE

Bureau Accueil Handicap

En Sorbonne, galerie Richelieu, entrée C364

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
1, rue victor cousin 75230 paris cedex 05

www.paris-sorbonne.fr
ent.paris-sorbonne.fr